DÉCEMBRE 1960 DLP 12-1-61 043438 JANVIER 1961

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 24 numéros par an

ÉDITION DE LA STATION DU LANGUEDOC-ROUSSILLON
(Tél. 72-58-72)
(AUDE, AVEYRON, GARD, HÉRAULT, LOZÈRE, PYRENEES-ORIENTALES)
Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux. 16, rue de la République - MONTPELLIER.
C. C. P. : MONTPELLIER 5.238-57

ABONNEMENT ANNUEL
12 NF

N° 3 et 4

LE MONILIA DE L'ABRICOTIER

Les dégâts occasionnés par ce champignon ont été très souvent imputés à des causes atmosphériques (gel, brouillard). Si le brouillard entraîne souvent la disparition des fleurs, la responsabilité ne peut lui en être attribuée qu'indirectement. L'hygrométrie excessive qui est la caractéristique des périodes brumeuses ayant favorisé l'évolution du MONILIA.

Le champignon (Monilia Laxa) passe l'hiver sous l'écorce des organes tués au cours du printemps précédent : rameaux, bouquets floraux, fruits momifiés.

Avec la croissance des jours (janvier), le champignon reprend son activité et l'on observe bientôt des « coussinets » grisâtres de spores. Ces spores sont ensuite dispersées dans l'atmosphère. Celles qui viennent en contact avec les bourgeons et les boutons floraux évolueront au contact des jeunes tissus en cours de développement si l'humidité et la chaleur sont propices.

En germant, la spore émet un filament qui pénètre dans la fleur et l'ovaire est détruit. Le mycélium s'installe alors dans la brindille ou dans le bouquet de mai qui se dessèche.

Si plusieurs organes floraux sont contaminés et détruits, on observe la mort du rameau qui se dessèche ; souvent un écoulement de gomme se produit à la base de la portion de branche malade.

Ce rameau desséché constituera une réserve de spores pour l'hiver suivant. C'est pourquoi l'émondage sanitaire est l'un des premiers moyens de lutte à ne pas négliger.

Mais une contamination secondaire sur les jeunes fruits peut se produire entraînant leur dessèchement et leur chute. Plus tard, à l'approche de la récolte, une troisième période de contamination peut encore avoir lieu.

L'importance et la virulence des attaques de Monilia sont variables selon les années, en fonction de l'état sanitaire général de l'arbre, de la climatologie et du stade végétatif.

Les arbres négligés sont plus attaqués que les arbres régulièrement émondés, c'est-à-dire débarrassés des organes malades ou morts.

L'observation des conditions climatologiques favorables au développement de la maladie (pluie, brouillard, embrun...) est très malaisée pour l'arboriculteur. De même le contrôle des vents desséchants qui stoppent la germination des spores.

Le contrôle de ces facteurs climatologiques est réalisé par la Station d'Avertissements Agricoles.

On doit, d'autre part. se souvenir qu'une floraison longue (1959) est plus propice au Monilia qu'une floraison rapide (1960), la période de sensibilité extrême étant plus étendue.

D'après des études et des essais méticuleux qui reprenaient d'anciens travaux, nous pouvons conseiller un système de prévention et de lutte basé sur deux éléments :

a) Traitements obligatoires ;
b) Traitements d'opportunité.

Les traitements obligatoires (1, 2, 3) seront réalisés avant le stade B, après le stade C, après le stade E.

Ils sont exécutés en fonction du développement des boutons floraux, selon l'initiative de l'arboriculteur.

Les traitements d'opportunité, conseillés par la Station d'Avertissements Agricoles, le seront éventuellement au stade C (1 bis), au stade F (2 bis), au stade G (3 bis), parfois au stade H (3 ter).

LES PRODUITS EFFICACES :

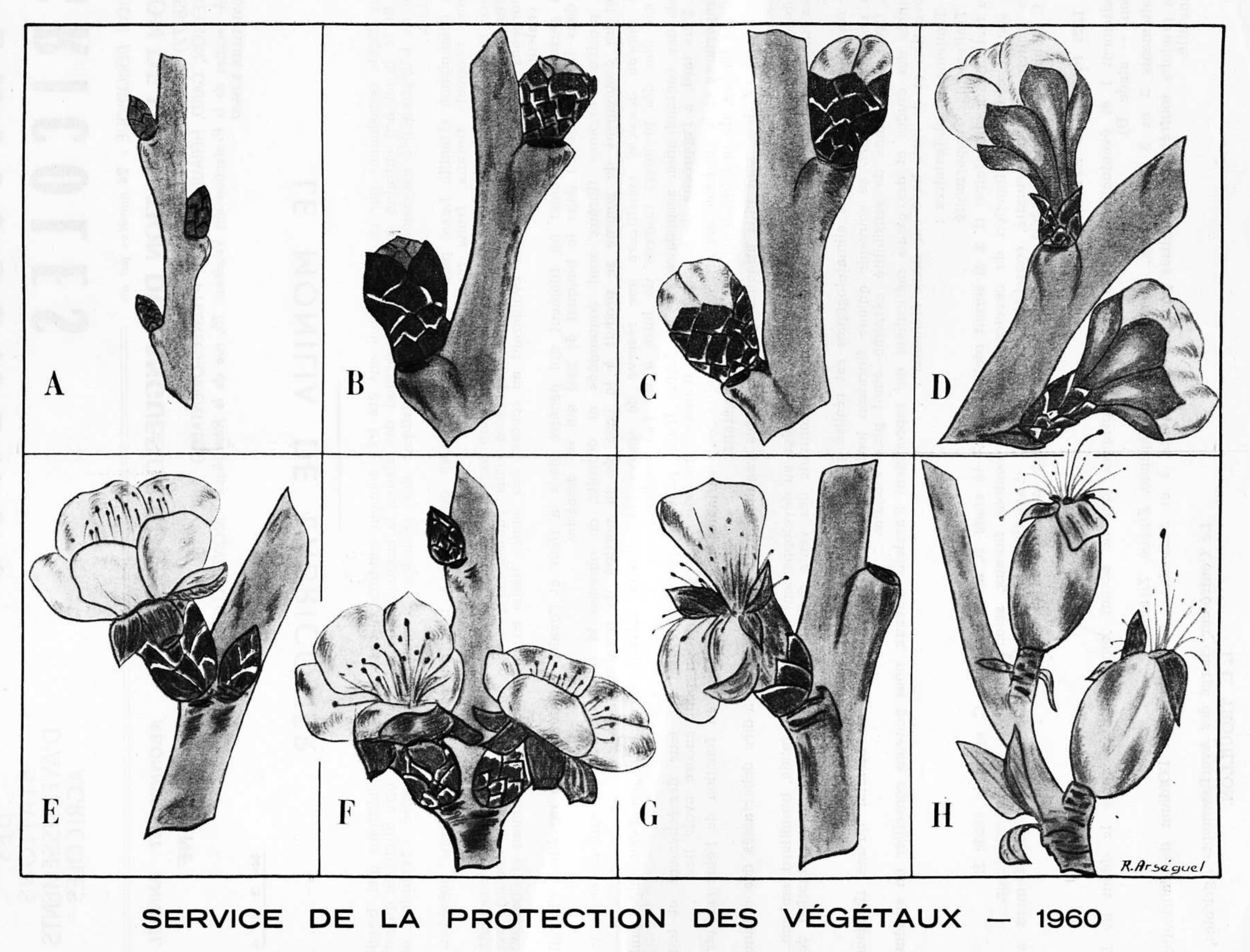
Traitement 1 et éventuellement 1 bis : produits cupriques (qui ne seront jamais utilisés après le début de la floraison — stade D).

Traitements 2 et 3 (2 bis, 3 bis, 3 ter) : T.M.T.D., Captane, Zinèbe, Zirame.

Les produits soufrés seront utilisés pour les traitements 3 et 3 bis dans les vergers où l'Oïdium de l'abricotier s'est installé.

Le Contrôleur chargé des Avertissements Agricoles,
L. L. TROUILLON.

STADES REPÈRES DE L'ABRICOTIER



SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX — 1960

Imprimerie de la Station Languedoc-Roussillon. Le directeur-gérant : L. BOUYX.